

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Montréal



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Raymond Beullac	Danielle Bilodeau
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Hugo Johnston-Laberge		Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand	Martine St-Amour	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Amanda Rohde / Henk Badendorst / Yuriy Poznukhov, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Mines	22
Science et technologie	24
Santé	27
Éducation	29
Culture et communications	30
Concepts et définitions	32
Tableaux comparatifs	37

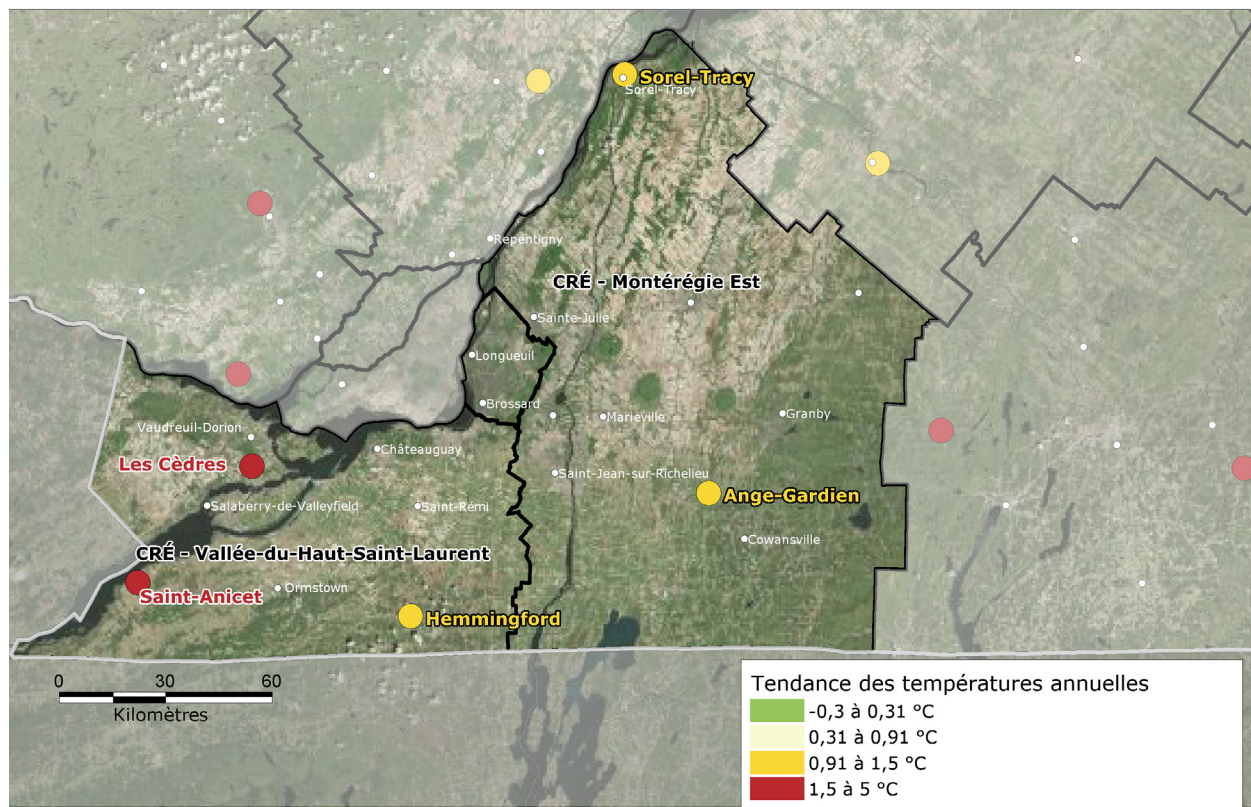
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Montréal couvre une superficie en terre ferme de 11 111 km². Elle est composée de quinze municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Acton, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Le Haut-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudeuil-Soulanges, et regroupe 179 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52° parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Montréal, les stations des municipalités de Hemmingford, Sorel-Tracy, Ange-Gardien, Les Cèdres et Saint-Anicet affichent respectivement une variation de température de + 1,1 °C, + 1,3 °C, + 1,3 °C, + 1,6 °C et + 1,7 °C pour la période observée.



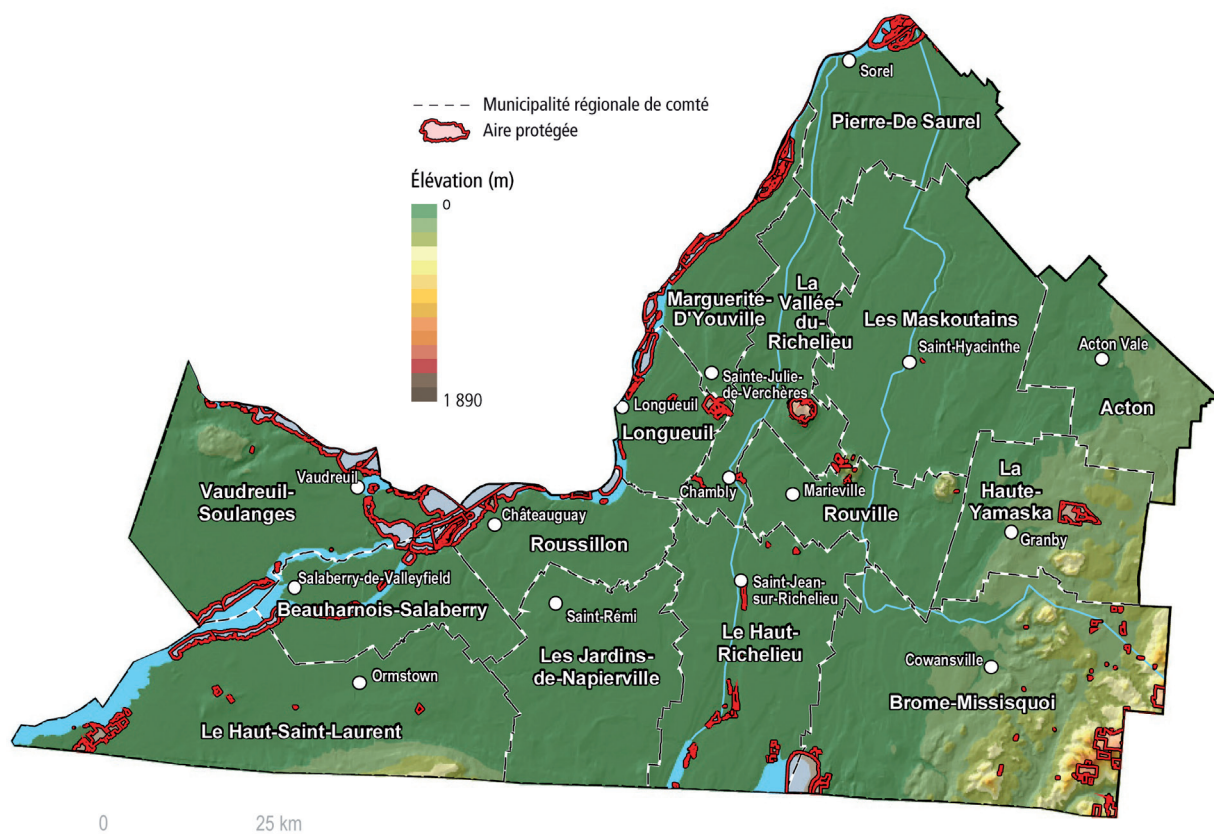
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Montérégie se trouvent, en totalité ou en partie, 187 aires protégées. Elles couvrent 452 km², soit 3,8 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Montérégie est constituée de 66 habitats fauniques, dont 48 sites en aires de concentration d'oiseaux aquatiques, couvrant 298 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Si la croissance démographique de la Montérégie n'est pas aussi rapide que celle des régions de la couronne nord de Montréal, elle surpasse tout de même celle de l'ensemble du Québec. La Montérégie fait bonne figure au regard de l'ensemble des facteurs d'accroissement. Elle est notamment la région qui accueille le plus grand nombre d'immigrants après Montréal. Elle affiche aussi une fécondité supérieure à la moyenne québécoise et profite de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, principalement avec Montréal.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Montérégie comptait 1 470 300 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 18,3 % de la population du Québec. Elle arrive au 2^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, après Montréal (24,6 %) et loin devant la Capitale-Nationale (8,8 %). À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la Montérégie a vu son poids démographique s'accroître légèrement au cours des dernières années. En 1996, son poids était de 17,7 %.

En 2012, environ 28 % de la population montréalaise, soit 410 300 personnes, résident dans la MRC de Longueuil, qui recouvre la municipalité du même nom. Suivent les MRC de Roussillon, de Vaudreuil-Soulanges, de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu, qui comptent toutes plus de 110 000 habitants et dont le poids démographique varie entre 8 % et 12 %. À l'opposé, les MRC les moins peuplées sont Acton, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville et Rouville, qui comptent pour 1 % ou 2 % de la population régionale et dont l'effectif varie entre 15 000 et 35 000 personnes.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Brome-Missisquoi	50 925	51 926	53 063	55 801	3,9	4,3	8,4	4,0	3,8
La Haute-Yamaska	73 719	75 877	80 176	85 380	5,8	11,0	10,5	5,7	5,8
Acton	15 520	15 456	15 408	15 201	- 0,8	- 0,6	- 2,3	1,2	1,0
Pierre-De Saurel	52 926	50 982	50 133	50 150	- 7,5	- 3,4	0,1	4,1	3,4
Les Maskoutains	79 804	80 484	81 362	84 046	1,7	2,2	5,4	6,2	5,7
Rouville	30 564	30 556	31 700	34 470	- 0,1	7,4	14,0	2,4	2,3
Le Haut-Richelieu	98 938	102 792	109 941	114 515	7,6	13,4	6,8	7,7	7,8
La Vallée-du-Richelieu	94 915	98 108	107 950	117 199	6,6	19,1	13,7	7,4	8,0
Longueuil	376 732	379 323	388 817	410 314	1,4	4,9	9,0	29,4	27,9
Marguerite-D'Youville	61 945	65 367	70 630	73 834	10,8	15,5	7,4	4,8	5,0
Roussillon	141 543	149 390	161 150	176 207	10,8	15,1	14,9	11,0	12,0
Les Jardins-de-Napierville	23 268	23 272	24 403	26 202	0,0	9,5	11,8	1,8	1,8
Le Haut-Saint-Laurent	24 685	24 926	25 034	24 653	1,9	0,9	- 2,6	1,9	1,7
Beauharnois-Salaberry	60 576	60 294	61 164	62 598	- 0,9	2,9	3,9	4,7	4,3
Vaudreuil-Soulanges	96 738	104 416	122 089	139 682	15,3	31,2	22,4	7,5	9,5
Montérégie	1 282 798	1 313 169	1 383 020	1 470 252	4,7	10,4	10,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population de la Montérégie a crû en moyenne à un rythme annuel de 10,2 pour mille selon les données provisoires. Cette croissance est similaire à celle enregistrée en 2001-2006 (10,4 pour mille), mais elle est supérieure à celle de 1996-2001 (4,7 pour mille). Bien que la Montérégie soit l'une des rares régions du Québec où le bilan démographique ne s'est pas amélioré entre 2006 et 2012 par rapport à la période précédente, elle continue de croître un peu plus rapidement que la moyenne québécoise (9,0 pour mille). En revanche, sa croissance demeure plus faible que celle des autres régions adjacentes à Montréal (Laval, Lanaudière et les Laurentides), où les taux d'accroissement annuels moyens ont varié entre 14 et 16 pour mille de 2006 à 2012.

Des 15 MRC que compte la Montérégie, 13 ont vu leur population augmenter entre 2006 et 2012. Dans six d'entre elles, les taux d'accroissement ont été supérieurs à la moyenne québécoise. Vaudreuil-Soulanges arrive largement en tête dans la région avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 22,4 pour mille, un des taux les plus élevés de toutes les MRC du Québec. Roussillon, Rouville, La Vallée-du-Richelieu, Les Jardins-de-Napierville et La Haute-Yamaska font également bonne figure, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 10 pour mille (ou plus de 1 %). Six autres MRC, dont Longueuil, affichent une croissance plus modérée, entre 4 et 9 pour mille. Enfin, la population de la MRC de Pierre-De Saurel est restée stable, tandis que celles d'Acton (– 2,3 pour mille) et du Haut-Saint-Laurent (– 2,6 pour mille) ont légèrement diminué.

Soulignons que 7 des 15 MRC ont amélioré leur bilan démographique entre 2006 et 2012 par rapport aux deux périodes précédentes : Brome-Missisquoi, Les Maskoutains, Rouville, Longueuil, Les Jardins-de-Napierville et Beauharnois-Salaberry ont vu leur croissance s'accélérer, tandis que Pierre-De Saurel a connu une stabilisation de sa population, après avoir été en déclin au cours des deux autres périodes. Au contraire, Acton, Le Haut-Richelieu, Marguerite-D'Youville et Le-Haut-Saint-Laurent affichent en 2006-2012 leur taux d'accroissement le moins avantageux des trois périodes.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La structure par âge de la Montérégie présente des écarts mineurs avec la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 41,7 ans, comparativement à 41,5 ans pour l'ensemble du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (22,8 %) y est légèrement plus élevée qu'à l'échelle québécoise (21,4 %), tandis que les 65 ans et plus (15,7 %) et les 20-64 ans (61,5 %), que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont au contraire un peu moins nombreux, toutes proportions gardées, qu'au Québec (16,2 % et 62,4 %).

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. Avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à 13 % en 2012, Marguerite-D'Youville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. Elles se démarquent également avec une proportion de jeunes de moins de 20 ans plus importante, autour de 26 %. L'âge médian de ces MRC est légèrement inférieur à 40 ans, comme dans Les Jardins-de-Napierville, alors qu'il est à peine plus élevé dans La Vallée-du-Richelieu (40,1 ans) et Rouville (40,5 ans). À l'opposé, la MRC de Pierre-De Saurel est la plus âgée, avec un âge médian de 49,4 ans, suivie dans l'ordre par Brome-Missisquoi, Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent, dont l'âge médian dépasse 45 ans. Les MRC de Pierre-De Saurel et de Beauharnois-Salaberry comptent d'ailleurs plus de personnes âgées que de jeunes au sein de leur population. Dans les autres MRC, l'âge médian varie autour de 42 et 43 ans.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
Brome-Missisquoi	55 801	11 611	33 327	10 863	100,0	20,8	59,7	19,5	46,8
La Haute-Yamaska	85 380	18 949	52 144	14 287	100,0	22,2	61,1	16,7	42,9
Acton	15 201	3 487	9 095	2 619	100,0	22,9	59,8	17,2	43,4
Pierre-De Saurel	50 150	8 854	30 248	11 048	100,0	17,7	60,3	22,0	49,4
Les Maskoutains	84 046	18 318	51 165	14 563	100,0	21,8	60,9	17,3	42,6
Rouville	34 470	7 918	21 348	5 204	100,0	23,0	61,9	15,1	40,5
Le Haut-Richelieu	114 515	25 882	70 460	18 173	100,0	22,6	61,5	15,9	42,0
La Vallée-du-Richelieu	117 199	29 927	71 444	15 828	100,0	25,5	61,0	13,5	40,1
Longueuil	410 314	85 399	255 466	69 449	100,0	20,8	62,3	16,9	42,3
Marguerite-D'Youville	73 834	19 699	45 545	8 590	100,0	26,7	61,7	11,6	39,1
Roussillon	176 207	45 190	109 066	21 951	100,0	25,6	61,9	12,5	38,9
Les Jardins-de-Napierville	26 202	6 187	16 275	3 740	100,0	23,6	62,1	14,3	39,7
Le Haut-Saint-Laurent	24 653	5 342	14 870	4 441	100,0	21,7	60,3	18,0	45,3
Beauharnois-Salaberry	62 598	12 176	37 790	12 632	100,0	19,5	60,4	20,2	45,9
Vaudreuil-Soulanges	139 682	36 316	86 101	17 265	100,0	26,0	61,6	12,4	39,8
Montréal	1 470 252	335 255	904 344	230 653	100,0	22,8	61,5	15,7	41,7
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

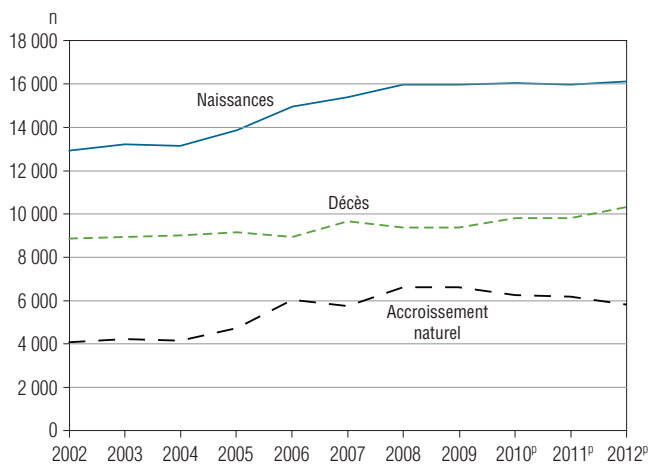
Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 16 000 bébés sont nés en Montréal en 2012. Ce nombre n'a connu que de faibles fluctuations depuis 2008, une stabilisation qui survient après quelques années de hausse communes à l'ensemble des régions du Québec. Avant d'amorcer ce mouvement à la hausse en 2005, le nombre de naissances en Montréal était d'environ 13 000.

Deux facteurs expliquent que les naissances soient plus nombreuses en Montréal depuis quelques années. D'une part, le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds (25 à 34 ans) s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée. De fait, l'indice synthétique de fécondité est passé de 1,56 enfant par femme en 2002 à 1,83 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,85 en 2008 et en 2009. Sans faire partie des régions à plus forte fécondité, la Montréal a affiché un indice supérieur à la moyenne québécoise au

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Montréal, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

cours des 10 dernières années. En 2012, l'indice synthétique de fécondité de l'ensemble du Québec s'établit à 1,68 enfant par femme.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, près de 10 300 décès ont ainsi été enregistrés en Montréal, comparativement à 8 871 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Après avoir tourné autour de 4 000 personnes de 2002 à 2004, l'accroissement naturel s'est

élevé à 6 600 personnes en 2008 et en 2009 sous l'impulsion de la hausse des naissances. Il s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a peu bougé et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, l'accroissement naturel est de 5 800 personnes.

Les naissances sont plus nombreuses que les décès dans presque toutes les MRC de la région en 2012, la seule exception étant Pierre-De Saurel (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent maintiennent pour leur part un accroissement naturel très faiblement positif, d'une dizaine d'individus seulement. Par rapport à la taille de leur population, les MRC de Marguerite-D'Youville et de Vaudreuil-Soulanges sont celles où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

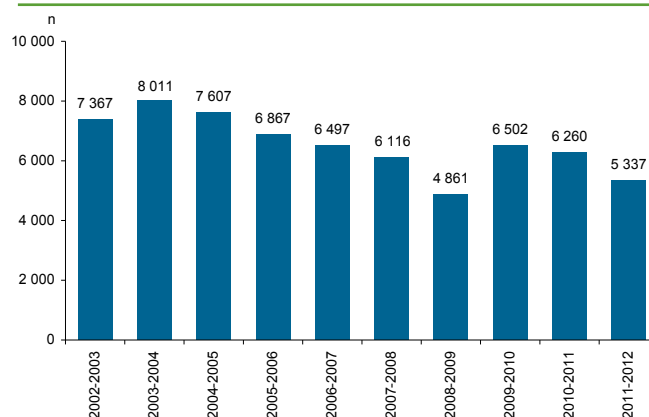
Migration interrégionale

Au cours des dernières années, la Montérégie est sortie gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Les gains ont atteint un sommet de plus de 8 000 individus en 2003-2004. Le nombre d'entrants en provenance des autres régions, tout particulièrement Montréal, a toutefois diminué au cours des années suivantes, ce qui a sensiblement réduit les gains. En 2011-2012, le solde migratoire se chiffre à 5 337 personnes.

La Montérégie présente le profil migratoire typique d'une banlieue de grand centre urbain. Les gains les plus importants, en termes absolus, s'observent chez les 25-44 ans et chez les moins de 15 ans, ce qui reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les jeunes familles. Les pertes enregistrées chez les 15-24 ans sont ainsi largement compensées. Soulignons également des gains non négligeables chez les personnes âgées de 80 ans et plus.

Figure 2.2

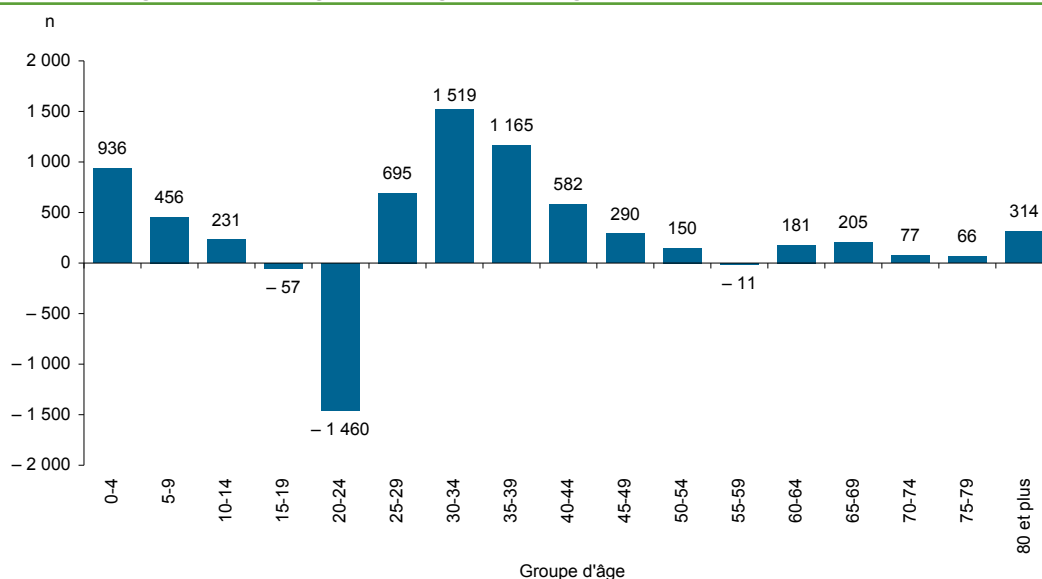
Solde migratoire interrégional, Montérégie, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Montérégie, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le bilan migratoire de la Montérégie repose principalement sur la force d'attraction qu'elle exerce sur les résidents de Montréal, d'où venaient 60 % des entrants en 2011-2012. Montréal est aussi la première région de destination des individus qui quittent la Montérégie, mais les départs sont beaucoup moins nombreux que les arrivées. En 2011-2012, le déséquilibre des échanges a engendré un gain de 7 618 personnes au profit de la Montérégie. Bien qu'encore élevé, ce solde est le second plus faible des 10 dernières années. Par ailleurs, les échanges avec Laval (+ 281) continuent de profiter à la région. Si le solde avec Chaudière-Appalaches est généralement négatif, une augmentation récente du nombre d'entrants lui permet de devenir légèrement positif (+ 12) en 2011-2012. Les migrations impliquant les autres régions se sont toutes soldées par des pertes. Les déficits les plus importants se font en faveur des régions voisines, comme l'Estrie (– 482) et le Centre-du-Québec (– 414), mais également de régions moins proches, telles que les Laurentides (– 384) et la Capitale-Nationale (– 303).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Montérégie, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 226	12	334	0,9	12	560	1,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 89	11	500	1,3	11	589	1,9
Capitale-Nationale	– 303	7	1 424	3,8	6	1 727	5,4
Mauricie	– 151	8	742	2,0	8	893	2,8
Estrie	– 482	4	2 089	5,6	3	2 571	8,1
Montréal	7 618	1	22 182	59,8	1	14 564	45,9
Outaouais	– 163	10	606	1,6	9	770	2,4
Abitibi-Témiscamingue	– 103	14	253	0,7	14	356	1,1
Côte-Nord	– 32	15	228	0,6	15	260	0,8
Nord-du-Québec	– 13	16	90	0,2	16	103	0,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 113	13	271	0,7	13	384	1,2
Chaudière-Appalaches	12	9	732	2,0	10	720	2,3
Laval	281	5	1 704	4,6	7	1 423	4,5
Lanaudière	– 100	3	2 200	5,9	4	2 300	7,2
Laurentides	– 384	2	2 279	6,1	2	2 663	8,4
Montérégie	...	...	...	...	...	...	...
Centre-du-Québec	– 414	6	1 439	3,9	5	1 853	5,8
Total	5 337	...	37 074	100,0	...	31 737	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC du Québec, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, la plupart des MRC de la région ont enregistré des gains à ce chapitre, exception faite des MRC de Longueuil, du Haut-Richelieu, d'Acton et de Rouville, ces deux dernières affichant toutefois un solde qui n'est que très légèrement négatif (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). La contribution de la migration interne à la croissance démographique est plus importante dans Vaudreuil-Soulanges.

Immigration internationale

La Montérégie arrive au 2^e rang des régions d'établissement des immigrants. En janvier 2012, 10 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, y résidaient selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec¹. Cette part représente près de 20 000 nouveaux arrivants. La région n'attire pas une aussi large part d'immigrants que Montréal (64 %), mais devance Laval (6 %) et la Capitale-Nationale (5 %).

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). [Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010](#), Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Montérégie (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,3 point), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Jardins-de-Napierville que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (21,8 %). À l'inverse, Lajemmerais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,3 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Les Jardins-de-Napierville (+ 6,8 points), Rouville (+ 0,7 point), Les Maskoutains (+ 0,7 point), Le Haut-Saint-Laurent (+ 0,6 point), Brome-Missisquoi (+ 0,5 point), Roussillon (+ 0,5 point), La Haute-Yamaska (+ 0,4 point), Longueuil (+ 0,2 point), Beauharnois-Salaberry (+ 0,2 point), Vaudreuil-Soulanges (+ 0,2 point), Lajemmerais (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Le Haut-Richelieu (– 0,5 point), Pierre-De Saurel (– 0,3 point), Acton (– 0,3 point), La Vallée-du-Richelieu (– 0,2 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Brome-Missisquoi ¹	8,0	9,3	9,2	9,9	8,5	0,5
La Haute-Yamaska ¹	6,8	7,7	7,9	7,9	7,3	0,4
Acton	8,3	9,0	8,7	9,4	8,0	– 0,3
Pierre-De Saurel	8,4	9,1	8,9	8,7	8,2	– 0,3
Les Maskoutains	7,4	8,5	8,1	8,5	8,1	0,7
Rouville	6,3	7,5	7,0	8,3	7,0	0,7
Le Haut-Richelieu	7,0	7,6	7,2	7,3	6,6	– 0,5
La Vallée-du-Richelieu	3,9	4,4	4,3	4,4	3,7	– 0,2
Longueuil	8,3	8,9	8,8	8,9	8,5	0,2
Lajemmerais	3,2	3,9	3,7	3,9	3,3	0,1
Roussillon	6,4	7,1	7,0	7,3	6,9	0,5
Les Jardins-de-Napierville	15,1	20,5	17,9	22,7	21,8	6,8
Le Haut-Saint-Laurent	17,6	20,0	19,2	18,9	18,3	0,6
Beauharnois-Salaberry	8,3	9,2	9,1	8,9	8,5	0,2
Vaudreuil-Soulanges	4,8	5,4	5,3	5,5	5,0	0,2
Montérégie	7,1	8,0	7,8	8,0	7,5	0,3
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. La MRC de La Haute-Yamaska comprend la municipalité de Bromont jusqu'en 2009. Depuis janvier 2010, Bromont fait partie de la MRC de Brome-Missisquoi

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 4,8 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (23,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,9 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 1,1 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,3 point pour les couples. C'est Le Haut-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (50,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lajemmerais (14,7 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 31 270 familles à faible revenu, dont 13 350 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 32 210 en 2006 à 33 530 en 2010, soit une augmentation de 4,1 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 1,4 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	7,1	8,0	7,8	8,0	7,5	0,3
Famille comptant un couple	4,6	5,3	5,1	5,4	4,9	0,3
Sans enfants	4,9	5,9	5,5	6,0	5,4	0,5
Avec 1 enfant	4,3	4,7	4,7	4,9	4,5	0,2
Avec 2 enfants	3,6	3,9	3,9	4,0	3,6	0,0
Avec 3 enfants et plus	6,4	6,9	7,0	7,1	6,6	0,1
Famille monoparentale	22,7	24,8	24,4	24,7	23,7	1,1
Avec 1 enfant	20,5	21,9	21,8	21,7	21,0	0,5
Avec 2 enfants	22,9	25,7	25,3	25,7	24,3	1,4
Avec 3 enfants et plus	36,7	41,3	40,4	42,4	40,7	4,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,8 % dans la région de la Montréal. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Brome-Missisquoi (+ 5,2 %), Acton (+ 2,3 %), Rouville (+ 1,6 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 1,6 %), Le Haut-Richelieu (+ 1,4 %), Pierre-De Saurel (+ 1,4 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 1,3 %), Les Maskoutains (+ 1,0 %), Beauharnois-Salaberry (+ 0,9 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 0,9 %), Longueuil (+ 0,3 %), Lajemmerais (+ 0,3 %), Roussillon (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : La Haute-Yamaska (– 0,6 %), Le Haut-Saint-Laurent (– 0,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 71 140 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Rouville (66 250 \$), Le Haut-Richelieu (67 470 \$), La Vallée-du-Richelieu (85 360 \$), Longueuil (72 940 \$), Lajemmerais (86 990 \$), Roussillon (76 330 \$), Vaudreuil-Soulanges (79 550 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Brome-Missisquoi ¹	58 433	61 470	5,2
La Haute-Yamaska ¹	62 462	62 080	- 0,6
Acton	53 310	54 520	2,3
Pierre-De Saurel	60 710	61 590	1,4
Les Maskoutains	62 259	62 900	1,0
Rouville	65 205	66 250	1,6
Le Haut-Richelieu	66 541	67 470	1,4
La Vallée-du-Richelieu	84 268	85 360	1,3
Longueuil	72 747	72 940	0,3
Lajemmerais	86 738	86 990	0,3
Roussillon	76 139	76 330	0,3
Les Jardins-de-Napierville	54 444	55 290	1,6
Le Haut-Saint-Laurent	49 554	49 470	- 0,2
Beauharnois-Salaberry	60 882	61 400	0,9
Vaudreuil-Soulanges	78 821	79 550	0,9
Montérégie	70 550	71 140	0,8
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. La MRC de La Haute-Yamaska comprend la municipalité de Bromont jusqu'en 2009. Depuis janvier 2010, Bromont fait partie de la MRC de Brome-Missisquoi

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (38 440 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (65 450 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,7 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,2 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Montérégie, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	65 306	65 450	0,2
Sans enfants	53 381	53 190	- 0,4
Avec 1 enfant	72 120	72 710	0,8
Avec 2 enfants	81 848	82 830	1,2
Avec 3 enfants et plus	80 431	81 100	0,8
Famille monoparentale	38 165	38 440	0,7
Avec 1 enfant	37 143	37 300	0,4
Avec 2 enfants	40 717	41 030	0,8
Avec 3 enfants et plus	37 760	38 420	1,7

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Montérégie

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'économie montréalaise génère 25 100 emplois (+ 3,4 %), soit plus de 80 % de la création nette d'emplois au Québec. Avec 754 600 emplois, la Montérégie se situe au second rang en termes de volume d'emplois après la région montréalaise. Son poids dans l'emploi total (18,9 %) augmente de 0,4 point de pourcentage. Une hausse de la population en âge de travailler (+ 1,2 %) inférieure à celle de l'emploi fait croître le taux d'emploi de 1,4 point à 62,7 %. Cette région passe du 7^e au 6^e rang en ce qui a trait à ce taux. Tous les nouveaux emplois sont à temps plein (+ 32 600), alors que l'emploi à temps partiel baisse (– 7 400). La part de cette dernière dans l'emploi total diminue donc de 1,6 point et se fixe à 18,0 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montérégie, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	769,5	781,1	792,0	784,5	806,8
Emploi	k	718,9	721,6	730,7	729,5	754,6
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	591,9	593,3	597,4	585,8	618,4
Emploi à temps partiel	k	127,0	128,3	133,4	143,6	136,2
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	189,2	181,6	182,1	179,0	178,5
30 ans et plus	k	529,7	540,0	548,6	550,5	576,1
Sexe						
Hommes	k	374,7	380,3	384,6	380,0	391,1
Femmes	k	344,3	341,3	346,2	349,5	363,5
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	204,9	201,0	195,3	177,1	186,4
Secteur des services	k	514,0	520,6	535,5	552,4	568,2
Chômeurs	k	50,6	59,5	61,2	55,0	52,2
Taux d'activité	%	67,4	67,5	67,5	66,0	67,0
Taux de chômage	%	6,6	7,6	7,7	7,0	6,5
Taux d'emploi	%	62,9	62,4	62,3	61,3	62,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,7	17,8	18,3	19,7	18,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tant les femmes (+ 14 000) que les hommes (+ 11 100) profitent de la progression de l'emploi. Seules les personnes âgées de 30 ans et plus voient l'emploi croître (+ 25 600); une relative stabilité est constatée chez les plus jeunes. En proportion, le gain d'emplois est plus élevé dans le secteur des biens que dans le secteur des services (+ 5,3 % contre + 2,9 %), mais le contraire est observé dans la création nette d'emplois (+ 9 300 et + 15 800 respectivement). En 2012, le nombre de personnes au chômage baisse de 2 800. La croissance de la population active (+ 2,8 %) inférieure à celle de l'emploi engendre une réduction de 0,5 point du taux de chômage. Le taux d'activité monte de 1,0 point et s'établit à 67,0 % en raison de l'accroissement de la population active plus forte que celle en âge de travailler. Entre 2008 et 2012, l'emploi augmente de 35 700. Le poids de la région dans l'emploi total augmente de 0,4 point au cours de la période, mais son rang parmi les régions ne varie pas.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Montérégie

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 622 594 dans la Montérégie en 2011, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des 15 MRC que compte la Montérégie, 13 ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. Les MRC de Vaudreuil-Soulanges (+ 2,3 %), de Roussillon (+ 1,6 %), de Longueuil (+ 1,5 %), des Maskoutains (+ 1,5 %), de Beauharnois-Salaberry (+ 1,4 %) et de La Haute-Yamaska (+ 1,4 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,3 %). À l'inverse, on note que deux MRC subissent une baisse du nombre de travailleurs, à savoir Acton (– 0,8 %) et Brome-Missisquoi (– 0,4 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		Écart 2011-2010
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	
	n		%	%		Point de %
Brome-Missisquoi	22 021	21 928	– 0,4	72,9	72,6	– 0,3
La Haute-Yamaska	35 044	35 521	1,4	75,8	76,4	0,6
Acton	6 102	6 054	– 0,8	73,4	73,6	0,2
Pierre-De Saurel	18 960	19 084	0,7	67,3	68,4	1,1
Les Maskoutains	35 032	35 556	1,5	76,9	78,2	1,3
Rouville	15 576	15 700	0,8	81,6	82,3	0,7
Le Haut-Richelieu	48 146	48 300	0,3	75,8	76,2	0,4
La Vallée-du-Richelieu	53 333	53 960	1,2	83,4	84,5	1,1
Longueuil	167 728	170 166	1,5	74,1	74,7	0,6
Marguerite-D'Youville	34 554	34 820	0,8	84,6	85,7	1,1
Roussillon	72 907	74 065	1,6	80,3	81,0	0,7
Les Jardins-de-Napierville	11 645	11 756	1,0	80,4	81,3	0,9
Le Haut-Saint-Laurent	7 577	7 584	0,1	64,3	65,0	0,7
Beauharnois-Salaberry	23 559	23 893	1,4	70,0	71,1	1,1
Vaudreuil-Soulanges	62 735	64 207	2,3	81,7	83,0	1,3
Montérégie	614 919	622 594	1,2	76,9	77,7	0,8
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Brome-Missisquoi où il recule légèrement de 0,3 point de pourcentage en regard de 2010 pour se fixer à 72,6 %. Outre cette dernière MRC, trois autres territoires supralocaux dans la région affichent un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec (73,3 %), soit Le Haut-Saint-Laurent (65,0 %), Pierre-De Saurel (68,4 %) et Beauharnois-Salaberry (71,1 %). Pour une dixième année d'affilée, Marguerite-D'Youville arrive en tête des MRC de la région grâce à un taux de travailleurs de 85,7 %.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Montérégie. C'est dans la MRC des Jardins-de-Napierville où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 12,5 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Brome-Missisquoi (1,1 point). Soulignons que depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de la MRC des Jardins-de-Napierville où l'écart s'est creusé passablement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 45,8 G\$ dans la région administrative de la Montérégie, ce qui constitue un peu plus de 15 % du PIB du Québec. À cet égard, cette région se classe au deuxième rang parmi les régions administratives, après Montréal et devant la Capitale-Nationale.

L'économie de la région s'accroît de 5,2 % en 2010, comparativement à un taux de 4,6 % au Québec. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) enregistré au cours des quatre dernières années, 3,2 %, est toutefois semblable à celui du Québec (+ 3,3 %). Au chapitre de la croissance économique en 2010, la région occupe le septième rang parmi les 17 régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries du secteur des services ont une forte prépondérance dans l'économie de la Montérégie avec un PIB qui atteint 30,2 G\$ en 2010, pratiquement 66 % de son activité économique, bien que cette part soit moindre que celle qu'on enregistre à l'échelle du Québec (71,67 %). Cette diversification dans les industries du secteur des services amène une stabilité de la croissance dans la région. En 2010, la hausse de 4,4 % de ces industries contribue fortement à l'essor économique régional et celles productrices de biens (+ 6,6 %) y contribuent aussi de façon importante. Au cours des quatre dernières années, le TCAM de ces deux secteurs est de 4,2 % et de 1,4 % respectivement.

Toutes les industries du secteur des services sont en expansion en 2010. Du côté des bases économiques de la région dans le secteur des services, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 6,0 %), l'industrie des autres services (+ 4,5 %) ainsi que le commerce de gros (+ 5,5 %) participent de façon significative à la production des industries de ce secteur. Les soins de santé et l'assistance sociale (+ 3,1 %), les services d'enseignement (+ 4,7 %) ainsi que le commerce de détail (+ 5,6 %) apportent également leur soutien à l'économie régionale.

Avec un PIB de 15,6 G\$, les industries productrices de biens occupent environ 34 % de l'économie régionale en 2010. La fabrication d'aliments (+ 3,8 %), une des principales bases économiques de la région, poursuit sur sa lancée. L'industrie de la fabrication de produits chimiques (+ 6,5 %) croît fortement pour une deuxième année consécutive et la première transformation des métaux (+ 46,7 %) explose, après avoir accusé des baisses au cours des trois dernières années. Des diminutions sont notées dans l'impression et les activités connexes (– 4,3 %) ainsi que dans la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 4,2 %). Les gains enregistrés dans certaines industries de la fabrication compensent largement les pertes subies dans certaines autres, de sorte que la fabrication (+ 5,5 %) se redresse en 2010, à la suite de trois années baissières. Ainsi, le taux de décroissance annuel moyen de la fabrication en Montérégie au cours des quatre dernières années se chiffre à 1,5 %. En 2010, la construction (+ 8,5 %) connaît à nouveau une bonne année après un ralentissement en 2009. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage s'accroît de 12,2 %.

Entre 2006 et 2009, la part des industries productrices de biens montre une tendance à la baisse en Montérégie, mais elle reprend de la vigueur en 2010. Cette part, évaluée à 36,5 % de l'économie régionale en 2006, est évaluée à 34,0 % en 2010. La région se comporte à l'instar du Québec dont la part des industries productrices de biens se situe à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Montérégie, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	43 558 931	45 802 687	100,0	52,6	5,2
Secteur de production de biens	14 607 166	15 569 029	34,0	1,4	6,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	951 120	1 075 774	2,3	4,3	13,1
Cultures agricoles et élevage	856 412	960 673	2,1	5,1	12,2
Foresterie et exploitation forestière	28 955	42 730	0,1	-4,2	47,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	65 594	88 838	0,2	1,2	35,4
Services publics	1 760 724	1 820 367	4,0	6,3	3,4
Construction	3 373 854	3 659 121	8,0	6,6	8,5
Fabrication	8 455 875	8 924 929	19,5	-1,5	5,5
Fabrication d'aliments	1 514 414	1 571 801	3,4	7,9	3,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	174 097	0,4	-4,7	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	120 776	0,3	-16,2	...
Fabrication de vêtements	53 327	59 938	0,1	...	12,4
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	211 229	221 952	0,5	-6,7	5,1
Fabrication du papier	206 413	211 322	0,5	-3,8	2,4
Impression et activités connexes de soutien	295 695	283 107	0,6	-0,6	-4,3
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	5 137	0,0	...	...
Fabrication de produits chimiques	776 874	827 516	1,8	-2,6	6,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	428 843	465 759	1,0	-4,6	8,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	280 875	298 052	0,7	-0,3	6,1
Première transformation des métaux	909 944	1 335 263	2,9	-2,9	46,7
Fabrication de produits métalliques	656 383	678 876	1,5	-3,3	3,4
Fabrication de machines	481 565	482 385	1,1	1,9	0,2
Fabrication de produits informatiques et électroniques	263 501	252 521	0,6	-2,8	-4,2
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	241 787	270 603	0,6	-0,3	11,9
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	232 970	237 531	0,5	-3,3	2,0
Activités diverses de fabrication	183 685	191 426	0,4	-4,3	4,2
Secteur des services	28 951 765	30 233 657	66,0	4,2	4,4
Commerce de gros	2 622 080	2 766 402	6,0	1,9	5,5
Commerce de détail	3 199 319	3 377 124	7,4	3,9	5,6
Transport et entreposage	1 635 373	1 690 668	3,7	1,4	3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	713 075	723 123	1,6	1,5	1,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	8 103 135	8 586 681	18,7	5,2	6,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 540 297	1 557 982	3,4	4,3	1,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 089 778	1 129 367	2,5	3,3	3,6
Services d'enseignement	2 184 660	2 287 033	5,0	4,2	4,7
Soins de santé et assistance sociale	3 302 820	3 406 047	7,4	5,1	3,1
Arts, spectacles et loisirs	447 084	449 408	1,0	4,2	0,5
Hébergement et services de restauration	901 944	938 331	2,0	5,0	4,0
Autres services, sauf les administrations publiques	1 303 834	1 362 057	3,0	5,5	4,5
Administrations publiques	1 908 365	1 959 435	4,3	5,1	2,7

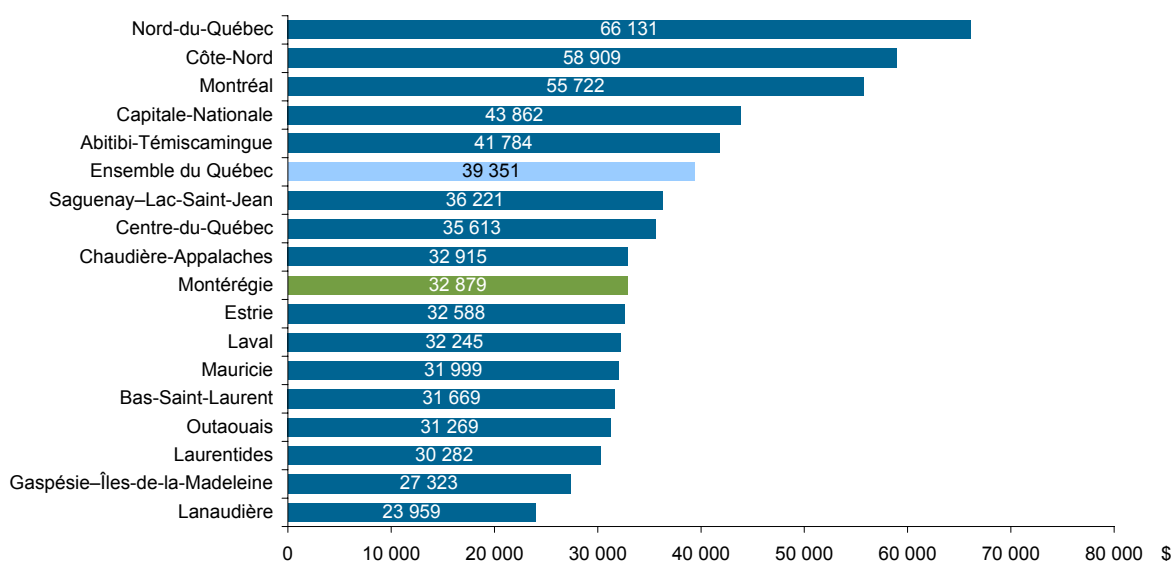
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la Montréal figure au neuvième rang parmi les 17 régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 32 879 \$, en hausse de 3,4 % par rapport à 2010. En Montréal, de nombreux travailleurs doivent se déplacer à l'extérieur de la région pour travailler. Ils génèrent ainsi une production, mais non attribuable à leur région. Le PIB par habitant s'en trouve affaibli. De plus, une augmentation de la population plus élevée que celle du Québec est observable dans la région en 2011, ce qui vient ternir la croissance de son PIB par habitant en regard de celle du Québec. Au Québec, le PIB par habitant s'élève à 39 351 \$ en 2011, après une augmentation de 3,6 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant augmente dans la Montréal de 2,1 %, soit à un rythme similaire à celui de l'année précédente. Au Québec, le taux de croissance en 2011 (+ 2,6 %) est supérieur à celui observé dans la région, en raison d'une augmentation plus rapide de la rémunération des salariés, du revenu net de la propriété et des transferts reçus par les ménages des différents paliers de gouvernement.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 598 \$ par habitant, la Montréal se classe au troisième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Montréal (26 567 \$), mais derrière la Côte-Nord (26 789 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est inférieur à celui de la région et il atteint 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet d'expliquer, en bonne partie, pourquoi la région est en avance en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de la Montréal et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Montérégie			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	24 066	24 844	3,2	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	3 062	3 248	6,1	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 850	2 883	1,2	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	29 978	30 976	3,3	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 139	5 201	1,2	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	81	83	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 021	5 082	1,2	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 236	2 265	1,3	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 458	1 444	-1,0	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	16	16	-1,2	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 310	1 357	3,6	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	38	36	-3,8	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	9 104	9 579	5,2	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	295	304	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 750	9 215	5,3	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	59	59	0,3	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	26 014	26 598	2,2	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 30 976 \$ par habitant dans la région, comparativement à 28 978 \$ dans la province. Le revenu primaire représente ainsi 85,6 % du revenu total des ménages dans la Montérégie, tandis qu'il occupe une part moins importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée dans la région (24 844 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont supérieurs dans la Montérégie qu'à l'échelle québécoise.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre plus faible dans la région (3 248 \$) qu'au Québec (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 8,4 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il continue d'être plus faible en Montérégie (2 883 \$) que la moyenne (2 905 \$). En fait, parmi les régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de la Montérégie reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 000 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants en Montérégie en raison du fait que ses habitants ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi, d'aide sociale et de la Sécurité de la vieillesse comparativement à ceux des autres régions.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Évidemment, en raison d'un revenu total plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Montérégie (9 215 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 25,5 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les habitants de la Montérégie ont donné en moyenne 304 \$ aux ISBLSM, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2011 en Montérégie se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux. Parmi les 15 MRC et TE qui composent la région, sept enregistrent une croissance supérieure à celle observée au Québec (+ 2,6 %), à savoir Le Haut-Saint-Laurent (+ 4,1 %), La Vallée-du-Richelieu (+ 3,6 %), Pierre-De Saurel (+ 3,4 %), Les Jardins-de-Napierville (+ 3,2 %), Les Maskoutains (+ 2,9 %), Vaudreuil-Soulanges (+ 2,9 %) et Brome-Missisquoi (+ 2,7 %). C'est la MRC de Marguerite-D'Youville (+ 0,9 %) qui enregistre la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une diminution importante du revenu net de la propriété.

Les inégalités de revenu demeurent fortes entre les MRC de la Montérégie. Les différences de revenu sont particulièrement importantes entre les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal, comme La Vallée-du-Richelieu (30 520 \$) et Marguerite-D'Youville (29 261 \$), et les MRC les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent (20 205 \$) et Acton (21 834 \$). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Par ailleurs, les résidents des MRC d'Acton et de Pierre-De Saurel sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 500 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont les principaux transferts reçus par les ménages dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est dans la MRC de Marguerite-D'Youville (4 163 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Montérégie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$ / hab					%	
Brome-Missisquoi	..	..	23 693	24 661	25 322	2,7	..
La Haute-Yamaska	..	..	23 641	23 980	24 359	1,6	..
Acton	19 754	20 266	20 461	21 516	21 834	1,5	2,5
Pierre-De Saurel	21 999	22 730	23 083	23 305	24 108	3,4	2,3
Les Maskoutains	23 341	23 748	24 037	24 719	25 445	2,9	2,2
Rouville	23 501	24 768	25 271	25 814	26 393	2,2	2,9
Le Haut-Richelieu	23 184	23 519	24 217	24 758	25 060	1,2	2,0
La Vallée-du-Richelieu	27 385	28 299	28 629	29 459	30 520	3,6	2,7
Longueuil	25 744	26 418	26 762	27 149	27 649	1,8	1,8
Marguerite-D'Youville	26 547	27 433	28 397	29 010	29 261	0,9	2,5
Roussillon	23 588	24 245	24 605	25 144	25 694	2,2	2,2
Les Jardins-de-Napierville	23 703	24 614	24 011	24 731	25 521	3,2	1,9
Le Haut-Saint-Laurent	17 631	18 030	19 072	19 415	20 205	4,1	3,5
Beauharnois-Salaberry	21 077	21 779	22 247	22 596	22 992	1,8	2,2
Vaudreuil-Soulanges	26 212	26 599	26 959	27 462	28 258	2,9	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de la Montréal devraient atteindre 11,5 G\$, en hausse de 2,5 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 9,7 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 16,2 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), contrairement à 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au huitième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Montréal, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$							
							%	
Production de biens	1 390 105	1 422 549	1 649 302	2 029 097	2 101 349	3,6	18,2	11,8
Production de services	4 900 925	4 381 227	3 774 529	4 235 619	4 233 333	-0,1	36,7	14,1
Logement	4 229 260	5 084 212	4 833 660	4 989 338	5 200 154	4,2	45,1	22,1
Total	10 520 289	10 887 988	10 257 491	11 254 053	11 534 836	2,5	100,0	16,2
Secteur privé non résidentiel	3 551 304	3 184 943	2 796 613	3 485 755	3 675 552	5,4	31,9	14,4
Secteur public	2 739 725	2 618 833	2 627 218	2 778 960	2 659 130	-4,3	23,1	11,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 18,2 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 3,6 % par rapport à 2012, pour atteindre 2,1 G\$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 1998. L'investissement dans la région représente 11,8 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (965,3 M\$) et dans celui des services publics (744,5 M\$). L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (36,7 %), est en baisse de 0,1 % par rapport à 2012 et se chiffre à 4,2 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 14,1 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 1,7 G\$ en 2013, soit 40,2 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 45,1 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 4,2 %, pour s'établir à 5,2 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 22,1 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 31,9 % de l'investissement total, est en croissance de 5,4 % par rapport à 2012, pour s'élever à 3,7 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de la Montréal représente 14,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 4,3 % par rapport à 2012, pour s'établir à 2,7 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 11,9 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Montérégie atteint 3,1 G\$ en 2012, en hausse de 6,2 % par rapport à 2011. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 36,0 %), alors que le secteur résidentiel est en diminution (– 3,8 %). Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 9 674 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 10 630 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Longueuil (551,1 M\$), de Vaudreuil-Soulanges (306,8 M\$) et de Roussillon (239,9 M\$). La majorité des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Longueuil arrive en tête avec 2 187, suivie de celles de Vaudreuil-Soulanges (1 499) et de Roussillon (1 162). La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement pour la composante industrielle. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 187,5 M\$ et se concentrent dans les MRC de Longueuil (53,8 M\$), de Vaudreuil-Soulanges (48,6 M\$) et des Maskoutains (29,6 M\$), des valeurs supérieures aux moyennes des cinq dernières années. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Longueuil (283,9 M\$), des Maskoutains (42,7 M\$) et de Vaudreuil-Soulanges (39,3 M\$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 251,4 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans les MRC de Longueuil et Les Maskoutains.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Brome-Missisquoi	663	562	522	– 7,1
La Haute-Yamaska	751	479	564	17,7
Acton	23	15	22	46,7
Pierre-De Saurel	211	242	217	– 10,3
Les Maskoutains	575	425	435	2,4
Rouville	336	231	99	– 57,1
Le Haut-Richelieu	585	770	596	– 22,6
La Vallée-du-Richelieu	934	1 150	979	– 14,9
Longueuil	2 771	2 862	2 187	– 23,6
Marguerite-D'Youville	539	634	596	– 6,0
Roussillon	1 360	1 314	1 162	– 11,6
Les Jardins-de-Napierville	213	221	255	15,4
Le Haut-Saint-Laurent	33	27	46	70,4
Beauharnois-Salaberry	481	338	495	46,4
Vaudreuil-Soulanges	1 434	1 360	1 499	10,2
Montérégie	10 909	10 630	9 674	– 9,0
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	– 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Brome-Missisquoi	122 036	117 123	12 425	16 403	9 435	9 708	16 857	22 206
La Haute-Yamaska	110 700	107 080	15 652	24 423	5 395	15 321	17 188	12 405
Acton	6 540	5 187	888	1 971	131	886	547	663
Pierre-De Saurel	48 485	46 413	10 285	9 339	3 270	11 033	4 144	10 467
Les Maskoutains	91 198	91 709	42 655	39 382	29 599	24 933	28 916	12 349
Rouville	22 448	53 735	5 417	5 385	3 215	4 830	10 877	3 114
Le Haut-Richelieu	121 135	122 651	34 526	25 013	5 430	18 633	16 446	3 552
La Vallée-du-Richelieu	227 837	209 971	37 318	30 301	3 469	7 475	8 575	11 353
Longueuil	551 125	543 453	283 893	165 907	53 752	33 947	77 180	81 372
Marguerite-D'Youville	98 089	86 216	18 214	10 847	6 279	16 662	12 100	5 173
Roussillon	239 925	244 764	22 888	39 684	5 782	15 480	24 306	11 483
Les Jardins-de-Napierville	50 997	32 127	12 299	7 744	6 361	5 419	2 096	2 775
Le Haut-Saint-Laurent	13 160	7 914	613	1 345	3 843	2 063	2 732	1 966
Beauharnois-Salaberry	73 891	62 431	12 794	20 282	2 956	9 329	1 370	3 911
Vaudreuil-Soulanges	306 821	307 219	39 325	51 898	48 572	14 319	28 053	19 307
Montérégie	2 084 387	2 037 993	549 192	449 923	187 489	190 039	251 387	202 096
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse¹, il est important de noter que les données de 2011 sont finales, celles de 2012 sont de nature provisoire et celles de 2013 représentent des intentions.

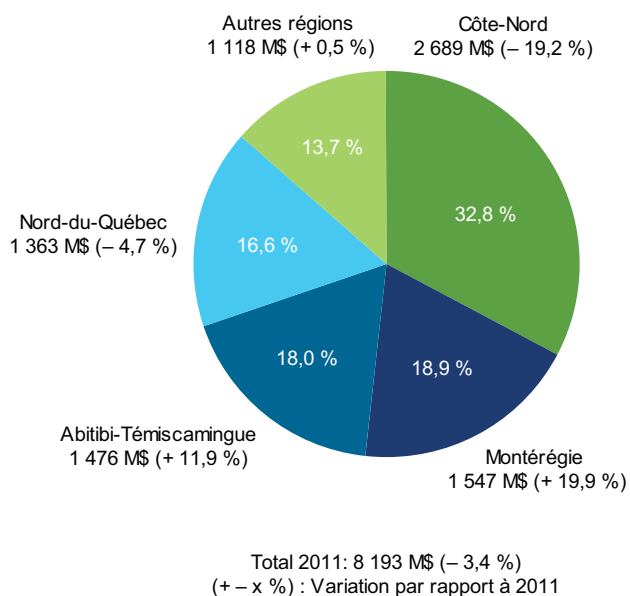
La Montréal est une région minière très importante pour la production minérale et pour les emplois du secteur minier. Cette importance provient en bonne partie de la présence sur son territoire d'usines de première transformation : QIT-Fer et Titane (QIT) et Zinc électrolytique du Canada (CEZinc). Le complexe métallurgique de QIT-Fer et Titane traite le minerai d'ilménite provenant de la mine Tio sur la Côte-Nord pour produire du dioxyde de titane, du fer de refonte et des billettes de fer. CEZinc traite quant à elle des concentrés de zinc provenant de mines du Québec et d'ailleurs. Elle produit aussi de l'acide sulfurique à partir de ces concentrés.

Investissement minier

En Montréal, l'investissement minier est négligeable par rapport à celui des trois grandes régions minières que sont le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord.

Figure 7.1

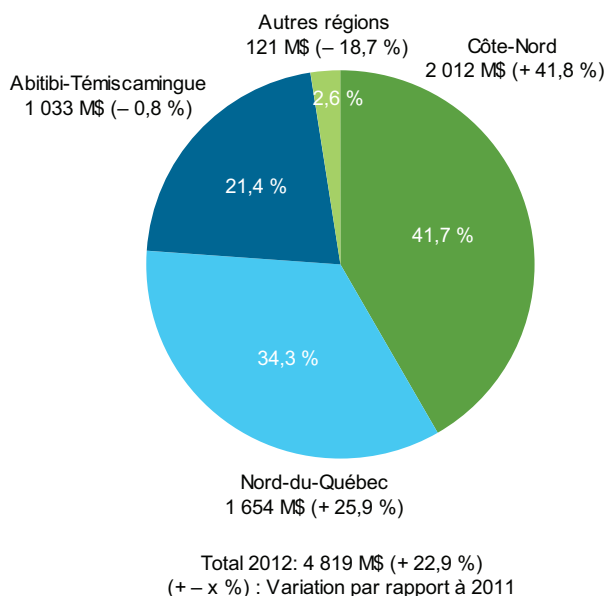
Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

1. Les renseignements contenus dans cette section proviennent du *Répertoire des exploitants miniers* de l'Institut de la statistique du Québec. Si les renseignements résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

Production minérale

La Montérégie est la deuxième région en importance pour la valeur des livraisons minérales avec 1 547 M\$ en 2012. La valeur des expéditions affiche une hausse de 19,9 % par rapport à l'année précédente (1 290 M\$). En comparaison, les livraisons minérales dans l'ensemble du Québec ont diminué de 3,4 % au cours de 2012. La valeur des livraisons minérales de la région correspond à 18,9 % de la valeur totale des livraisons québécoises.

Cette région est la plus importante pour la valeur des livraisons de matériaux de construction avec 360 M\$, soit 31,9 % du total pour le Québec. La région se classe première pour les livraisons de pierre avec 163 M\$, ce qui représente 33,1 % de toutes les livraisons de pierre au Québec. La région est également la plus importante pour les livraisons de minéraux industriels, principalement grâce à la production de scorie de titane.

En 2013, les intentions d'expéditions s'élèvent à 1 470 M\$, soit 16,1 % du total québécois et une diminution de 5,0 % de la valeur des livraisons par rapport à 2012. Les livraisons prévues de pierre s'élèvent pour leur part à 167 M\$.

Emplois²

Avec 3 055 emplois, la Montérégie compte 16,8 % des emplois du secteur minier au Québec, principalement dans le secteur de la première transformation. Elle se classe au 3^e rang parmi les régions québécoises, derrière la Côte-Nord (4 129 emplois) et l'Abitibi-Témiscamingue (3 445 emplois). L'emploi dans le secteur minier de cette région a diminué de 5,1 % au cours de la dernière année, une baisse de 164 emplois. Le salaire annuel moyen³ du secteur minier de la Montérégie s'élève à 73 033 \$. Il est inférieur à ceux enregistrés dans les trois autres régions minières d'importance au Québec (Nord-du-Québec [112 226 \$], Abitibi-Témiscamingue [99 907 \$] et Côte-Nord [95 296 \$]), mais plus élevé que le salaire moyen du secteur minier des autres régions administratives du Québec (53 683 \$).

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2012

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2011	2012	Variation 2012/2011	2011	2012	Variation 2012/2011
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 560	4 129	16,0	107 650	95 296	- 11,5
Abitibi-Témiscamingue	3 275	3 445	5,2	95 587	99 907	4,5
Montérégie	3 219	3 055	- 5,1	70 923	73 033	3,0
Nord-du-Québec	1 311	1 882	43,6	109 979	112 226	2,0
Autres régions	4 186	4 708	12,5	59 710	53 683	- 10,1
Ensemble du Québec²	16 498	18 166	10,1	83 588	81 748	- 2,2

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

2. Les emplois du secteur sont répartis par région administrative en fonction de l'emplacement géographique des mines, des carrières et des sablières. Les emplois en forage au diamant (947 emplois en 2012) ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais sont inclus dans le nombre d'emplois total du secteur.

3. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

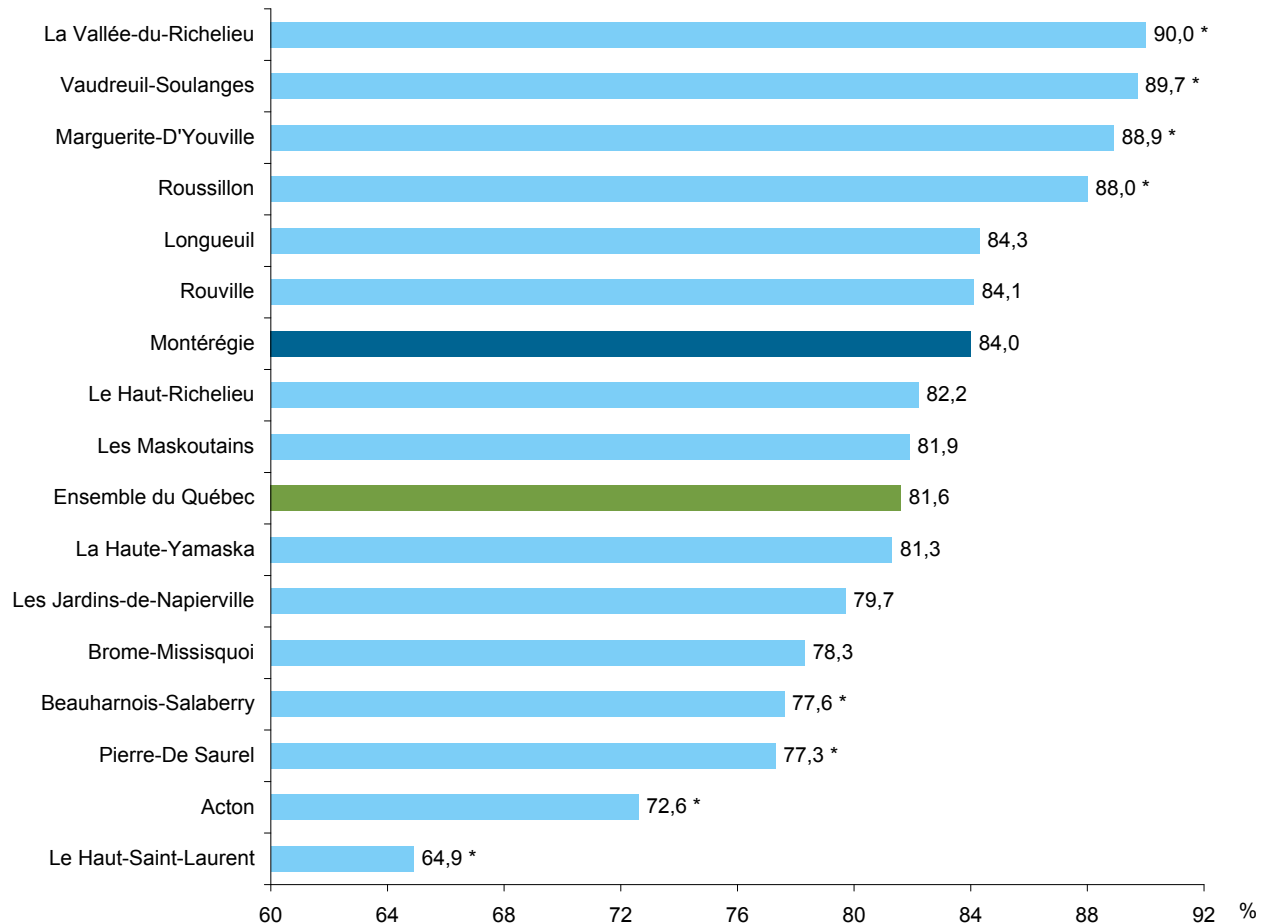
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

La Montérégie fait partie des trois régions administratives les plus branchées du Québec

En 2012, la proportion de ménages qui a une connexion à Internet s'élève à 84,0 % dans la région de la Montérégie, ce qui en fait la troisième région la plus branchée du Québec (81,6 %), derrière la Capitale-Nationale (84,5 %) et Laval (84,3 %). Quinze MRC constituent la région de la Montérégie et certaines de ces MRC se distinguent en ce qui a trait au taux de branchement à Internet. Ainsi, quatre MRC ont un taux de branchement significativement plus élevé que celui de la région : La Vallée-du-Richelieu (90,0 %), Vaudreuil-Soulanges (89,7 %), Marguerite-D'Youville (88,9 %) et Roussillon (88,0 %). À l'opposé, quatre MRC ont un taux nettement moins élevé : Beauharnois-Salaberry (77,6 %), Pierre-De Saurel (77,3 %), Acton (72,6 %) et Le Haut-Saint-Laurent (64,9 %). Cette dernière fait d'ailleurs partie des quatre MRC les moins branchées du Québec.

Figure 8.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Montérégie et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

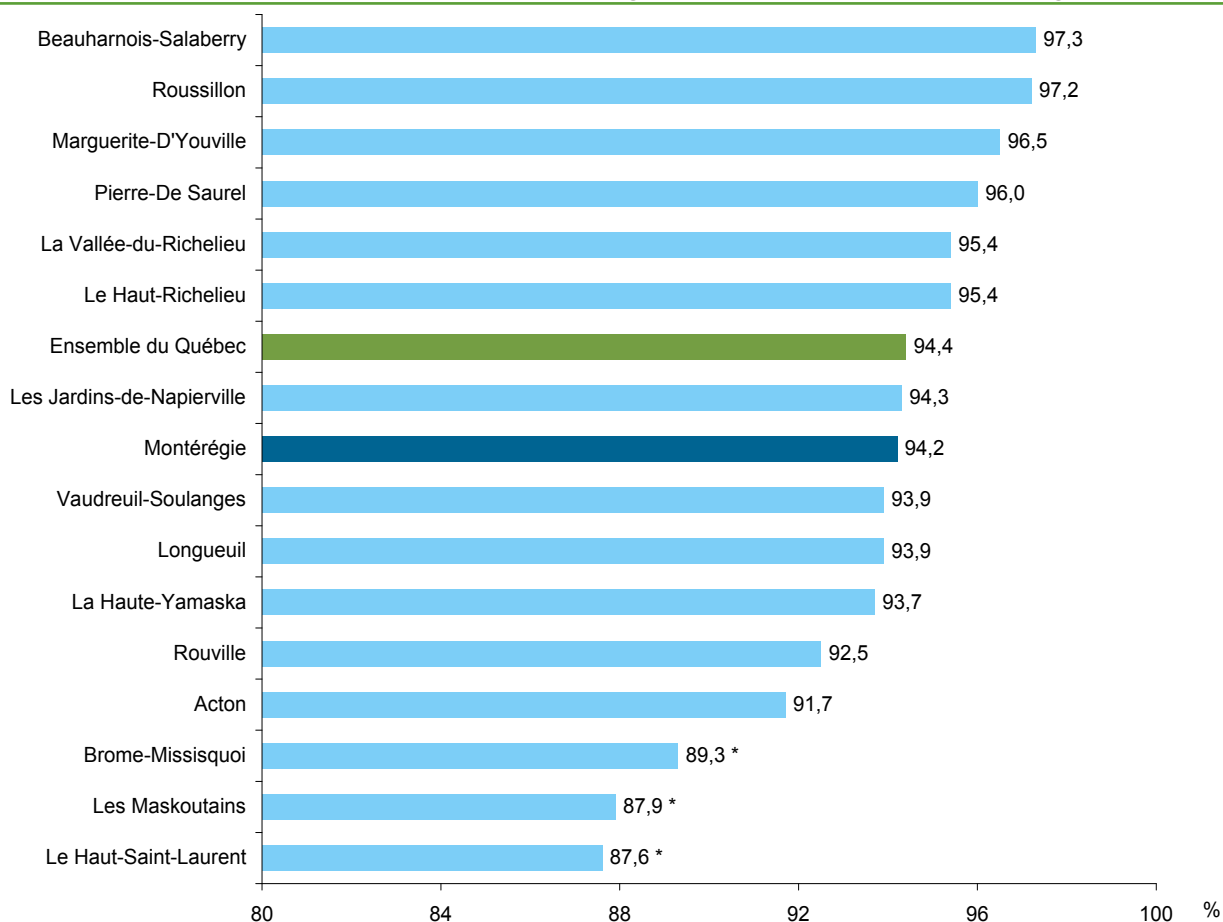
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La Montérégie a un taux de branchement haute vitesse semblable à celui observé au Québec

Parmi les ménages branchés de la Montérégie, 94,2 % ont une connexion Internet haute vitesse, soit une connexion permettant une vitesse de téléchargement supérieure à 1,5 mégabit ou plus par seconde. Dans l'ensemble du Québec, le taux de branchement Internet haute vitesse s'élève à 94,4 %, soit un taux comparable à celui de la Montérégie. Dans la région, trois MRC se distinguent par un taux de branchement à la haute vitesse significativement moins élevé que le taux régional. Il s'agit de Brome-Missisquoi (89,3 %), Les Maskoutains (87,9 %) et Le Haut-Saint-Laurent (87,6 %). Les autres MRC ont une proportion de ménages branchés à la haute vitesse allant de 91,7 % (Acton) à 97,3 % (Beauharnois-Salaberry).

Figure 8.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, selon la MRC, Montérégie, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

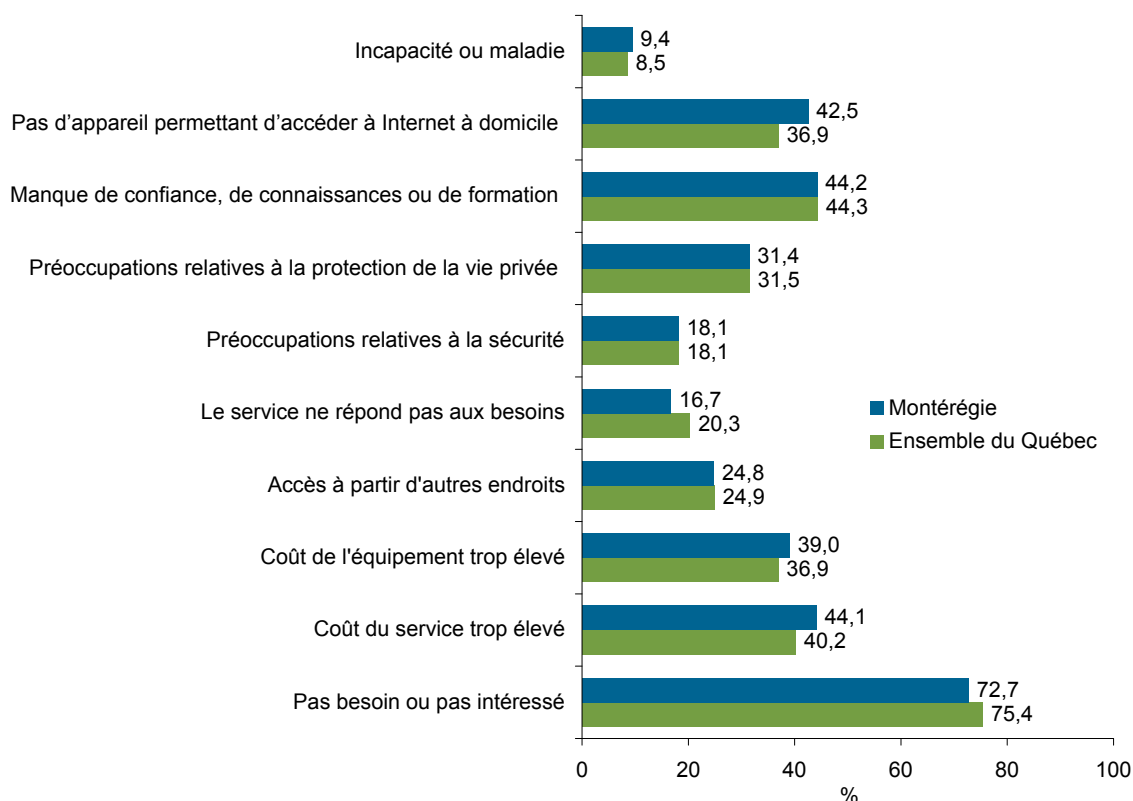
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Les raisons de non-branchement évoquées dans des proportions semblables, au Québec et en Montérégie

En 2012, 16,0 % des ménages de la Montérégie n'ont pas de connexion Internet. Les trois raisons les plus fréquemment évoquées par les ménages non branchés de la région et de l'ensemble du Québec sont l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (72,7 % et 75,4 %), le manque de confiance, de connaissances ou de formation (44,2 % et 44,3 % respectivement) et le coût du service Internet trop élevé (44,1 % et 40,2 % respectivement). Aucune de ces raisons, ni aucune des autres ne sont évoquées par une proportion de ménages non branchés significativement différente de celle observée dans l'ensemble du Québec.

Figure 8.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Montérégie et ensemble du Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

9. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans la Montérégie, le nombre de médecins augmente de 3,2 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 9,2 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 12,6 %) qu'aux omnipraticiens (+ 6,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 2,4 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2010. Depuis 2007, l'augmentation dans la Montérégie est de 5,0 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 2,2 % dans la Montérégie. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 8,1 %) et les infirmières auxiliaires (+ 3,5 %) que chez les infirmières (+ 1,0 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 0,5 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Montérégie, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	2 031	2 051	2 128	2 149	2 218
Omnipraticiens	n	1 200	1 206	1 247	1 255	1 282
Ensemble des spécialistes	n	831	845	881	894	936
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,45	1,45	1,49	1,49	1,53
Dentistes¹	n	575	586	583	590	604
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,41	0,42	0,41	0,41	0,42
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	12 982	13 377	13 687	13 982
Infirmières	n	..	4 223	4 212	4 153	4 194
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	1 667	1 760	1 850	2 000
Infirmières auxiliaires	n	..	1 956	2 055	2 202	2 280
Préposées aux bénéficiaires	n	..	5 136	5 350	5 482	5 508
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	9,20	9,39	9,51	9,62

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans la Montérégie, en 2010-2011, il diminue pour la troisième année consécutive et aboutit à 90,4 %. De plus, la diminution de 1,1 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 8,2 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la croissance de 2,9 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Montérégie en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, malgré une baisse de 0,1 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Montérégie (98,5 %) affiche un taux supérieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 0,2 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour une deuxième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné dans la Montérégie (– 0,8 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 9.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de la Montérégie, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	1 794	1 759	1 772	1 856	1 909
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	1,30	1,26	1,26	1,30	1,33
Usagers ⁴	n	87 484	87 920	88 228	86 336	93 402
Taux d'occupation ⁵	%	92,1	93,0	92,0	91,5	90,4
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	5 371	5 350	5 365	5 336	5 293
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	3,88	3,83	3,80	3,75	3,68
Usagers ⁴	n	10 045	9 758	9 687	9 821	9 803
Taux d'occupation ⁵	%	98,0	97,9	98,3	98,2	98,5

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

10. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de la Montérégie ont décerné 3 421 diplômes en formation préuniversitaire (53,1 %) et 2 984 diplômes en formation technique (46,3 %) en 2011. Pour une troisième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation s'agrandit graduellement; en 2008, les proportions étaient de 50,2 % pour la formation préuniversitaire contre 49,6 % pour la formation technique. Par ailleurs, la Montérégie, tout comme l'Outaouais, Lanaudière et les Laurentides, se distingue en 2011 par rapport aux régions du Québec pour sa répartition inversée des diplômes collégiaux.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de la Montérégie a augmenté de 12,6 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 16,6 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les femmes (+ 17,0 %) que chez les hommes (+ 15,9 %). Les diplômes techniques sont eux aussi en croissance de 7,1 % durant la même période, car tant les femmes (+ 11,0 %) que les hommes (+ 1,3 %) connaissent une hausse, quoique moindre chez ces dernières. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (61,3 % et 38,7 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 58,2 % des diplômes décernés et les sciences, 29,0 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans la Montérégie que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques biologiques qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 30,4 %, suivies par les techniques administratives, 29,9 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques administratives et physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 10.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Montérégie, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Montérégie	5 745	5 913	6 343	6 736	6 441
Hors programme	—	12	17	20	36
Préuniversitaire	2 892	2 969	3 282	3 513	3 421
Arts	43	44	42	47	32
Arts et lettres	424	415	431	443	372
Lettres	—	x	—	—	—
Multiples	27	x	25	20	34
Sciences	816	876	931	1 026	991
Sciences humaines	1 582	1 610	1 853	1 977	1 992
Technique	2 853	2 932	3 044	3 203	2 984
Techniques administratives	1 024	1 152	1 200	1 222	892
Techniques artistiques	123	115	128	114	130
Techniques biologiques	757	719	781	807	906
Techniques humaines	486	577	512	669	637
Techniques physiques	463	369	423	391	419

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

11. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Après Montréal et la Capitale-Nationale, la Montérégie est la région administrative qui compte le plus de salles de spectacles (72), d'écrans de cinéma (149 écrans répartis dans 18 cinémas et ciné-parcs), d'institutions muséales¹ (42), de librairies (48) et de stations de radio privées et communautaires (14). Toutefois, si l'on pondère les données par la population, cette région arrive au dernier rang pour le nombre de centres d'artistes (0,1 par 100 000 habitants), au 14^e rang pour le nombre de salles de spectacles. La région de la Montérégie regroupe, par ailleurs, 55 bibliothèques publiques autonomes.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montérégie, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,1	0,1	0,8
Salles de spectacles	49	72	11,6	5,0	7,8
Institutions muséales ²	44	42	9,4	2,9	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	55	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	50	48	13,3	3,3	4,5
Cinémas et ciné-parcs	18	18	15,3	1,2	1,5
Écrans	149	149	19,3	10,3	9,7
Stations de radio privées et communautaires	14	14	8,3	1,0	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'offre en matière d'arts de la scène est, dans cette région, sous la moyenne québécoise (1,1 représentation par 1 000 habitants comparé à 2,1 au Québec); il n'est donc pas surprenant de constater que cette région se classe au 12^e rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (410 par 1 000 habitants par rapport à 830 au Québec). D'autre part, en 2011, les 42 institutions muséales de la Montérégie enregistrent 916 visiteurs par 1 000 habitants, ce qui se situe sous la moyenne québécoise (1 582 par 1 000 habitants).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montérégie, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	1 572	1,2	1,1	9,5
Entrées	n	595 310	470,4	409,7	9,0
Assistance des cinémas					
Entrées	n	3 754 241	2 844,2	2 583,7	17,3
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	1 330 851	1 103,5	915,9	10,5
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	6 092,6	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	51 669 984	..	35 559,6	11,6

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Montérégie

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Montréal	26 598	2,2	77,7	7,5	1 470 252	10,2	5 795	5 337
Brome-Missisquoi	25 322	2,7	72,6	8,5	55 801	8,4	92	579
La Haute-Yamaska	24 359	1,6	76,4	7,3	85 380	10,5	296	381
Acton	21 834	1,5	73,6	8,0	15 201	-2,3	70	- 15
Pierre-De Saurel	24 108	3,4	68,4	8,2	50 150	0,1	- 168	39
Les Maskoutains	25 445	2,9	78,2	8,1	84 046	5,4	194	239
Rouville	26 393	2,2	82,3	7,0	34 470	14,0	132	- 10
Le Haut-Richelieu	25 060	1,2	76,2	6,6	114 515	6,8	446	- 197
La Vallée-du-Richelieu	30 520	3,6	84,5	3,7	117 199	13,7	778	930
Longueuil	27 649	1,8	74,7	8,5	410 314	9,0	1 252	- 419
Marguerite-D'Youville	29 261	0,9	85,7	3,3	73 834	7,4	626	369
Roussillon	25 694	2,2	81,0	6,9	176 207	14,9	921	1 156
Les Jardins-de-Napierville	25 521	3,2	81,3	21,8	26 202	11,8	138	181
Le Haut-Saint-Laurent	20 205	4,1	65,0	18,3	24 653	-2,6	13	10
Beauharnois-Salaberry	22 992	1,8	71,1	8,5	62 598	3,9	7	227
Vaudreuil-Soulanges	28 258	2,9	83,0	5,0	139 682	22,4	999	1 867
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Montérégie

Superficie en terre ferme (2012)	11 111 km ²
Densité de population (2012).....	132,3 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	1 470 252 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	5 337 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	47 895,7 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep}).....	32 879\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)....	26 598\$/hab.
Emplois (2012)	754,6 k
Taux d'activité (2012)	67,0 %
Taux d'emploi (2012)	62,7 %
Taux de chômage (2012)	6,5 %
Taux de faible revenu des familles (2010).....	7,5 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	11 535 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.